André Vanhoeve, secrétaire : Georges Paux, trésorier, et les membres de la Commission.

M. Lepers exprima sa gratitude aux nombreux présents, salua les personnalités présentes et confia la présidence à M. Achille Descamps, vice-président, en l'absence de M. Jacques Demeestère, président d'honneur, excusé.

M. André Vanhoeve, secrétaire, énuméra les succès de l'O.S.H.

M. Georges Paux rendit compte de la situation financière.

M. Achille Descamps, vice-président, rendit hommage à l'inlassable dévouement de M. Lepers, président, et des membres du Comité exécutif. Il dit sa satisfaction de constater la vitalité de l'association et fit des vœux pour sa prospérité.

Il fut ensuite procédé au renouvellement des membres de la Commission, dont le mandat venait à expiration.

L'assemblée apprit avec satisfaction que M. Marcel Tierrie reprenait au sein du club sa fonction de secrétaire général. Cette nouvelle fut longuement applaudie.

Il fut également donné connaissance aux Olympiens de la formation d'un Comité Directeur qui s'occuperait exclusivement de la direction générale de l'Olympique. Cette proposition fut acceptée à l'unanimité.

M. Raymond Lepers, président, au milieu des applaudissements des sociétaires, procéda à la remise de la médaille d'ancienneté à M. Arthur Vandalle.

Cette belle assemblée se clôtura par une brillante tombola.

### UN CONTROLE DES OUVRIERS FRONTALIERS A EU LIEU AU BUREAU FRONTIÈRE

Hier matin, M. René Loridan, commissaire de Police d'Halluin, a procédé à la vérification de l'identité des ouvriers frontaliers employés dans les différentes usines de Roubaix-Tourcoing et la région et passant par le bureau des Douanes frontière, rue de Lille.

Près de quatre cents ouvriers furent ainsi contrôlés et cette opération a fait découvrir que sur ce nombre de frontaliers, une cinquantaine d'entre eux, étaient dépourvus de cartes frontalières ou se trouvaient en situation irrégulière pour motifs divers.

Les employeurs intéressés seront invités à fournir des explications sur l'emploi irrégulier de ces ouvriers.

**Au Conseil Municipal.** — Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, vendredi 3 juin, à 19 h. 30, salle des mariages.

**Anciens des Armées d'Occupation.** — Les membres du groupe ayant donné leur adhésion pour la Ducasse à pierrots doivent être présents au Foyer de la Paix, lundi 6 juin à 13 h.

**Dispensaire d'Hygiène.** — Il n'y a pas de séance de consultations aujourd'hui jeudi.

**Nourrissons.** — La consultation de ce jeudi, au Bureau de Bienfaisance à 15 h. sera faite par M. le Dr Henri Bolvin.

**Lyre Halluinoise.** — Au Café du Lion d'Or, Place de l'Eglise, à 19 h. 30, répétition de la Chorale.

**Vélo Club Halluinois.** — Ce jeudi soir, au local, Café Dujardin, rue Jean-Jaurès, séance de culture physique et entraînement.

**Pupilles « Enfants de Jaurès ».** — A la Maison du Peuple, ce jeudi à 17 h. 30, répétition pour les petites filles, à 19 h. pour les grandes.

**État Civil.** — Décès : Pauline Wauquier, 82 ans, 33, rue Henri Barbusse.

## RONCQ

**Aux titulaires de livrets de la Caisse Nationale des Retraites.** — Dans un but d'encourager la prévoyance, la Commission supérieure de la Caisse Nationale de Retraites pour la Vieillesse a décidé d'attribuer une dot de 2.000 fr. à un certain nombre de jeunes filles choisies parmi les enfants de titulaires de livrets de la Caisse Nationale de Retraites ayant élevé une famille nombreuse.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Mairie (Service des Certificats de vie).

**Fonds municipal de chômage.** — Aujourd'hui jeudi, pointage et paiement des chômeurs dans la salle du gymnase municipal pour la période du 23 au 29 mai inclus : 14 h. 15 à 14 h. 30, N°s 1 à 284 ; 14 h. 35 à 14 h. 45, 285 à 645 ; 14 h. 45 à 15 h., 646 à 890 ; 15 h. à 15 h. 15, 892 à 1.200 ; 15 h. 15 à 1 5h. 30, 1201 à la fin.

Le contrôle des chômeurs qui ne doivent se présenter que pour le pointage se fera de 14 h. 30 à 14 h. 35.

**Aux Accordéonistes Roncquois.** — Ce jeudi, au café Dhont, rue Henri Barbusse, répétition générale à 19 h. en vue du programme à exécuter dimanche prochain.

Le cours gratuit de solfège a lieu à 18 h.

**Clique scolaire.** — Ce jeudi matin, au local municipal à 10 h., répétition pour les fifres et tambours.

**Jeunesse Roncquoise.** — Ce jeudi, au gymnase municipal, à 18 h. 30, répétition pour les pupilles ; à 19 h. 30 pour les adultes.

## MOUVAUX

**Consultation de nourrissons.** — Aujourd'hui jeudi, à 15 h., à l'hospice, pour les mamans présentant leurs enfants à la consultation du docteur Ducoulombier.

**Avis aux cafetiers.** — A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, les débitants de boissons pourront laisser leur établissement ouvert au public toute la nuit du 5 au 6 juin et jusqu'à 2 h. du matin, les nuits des 4 au 5 et 6 au 7 juin.

Ceux régulièrement autorisés pourront, au cours de ces mêmes nuits, faire jouer de la musique et laisser danser dans leurs débits de boissons, jusqu'à 1 h. du matin.

Les demandes d'autorisation doivent être faites par écrit et déposées, au plus tôt, à la mairie, guichet 2.

**Tournée du Percepteur.** — Le percepteur se rendra à la mairie, ce samedi 4, de 9 h. à 10 h. 30, pour recevoir les contributions et payer divers mandats.

**Aux sous-officiers et gradés de réserve.** — Comme nous l'avons annoncé à plusieurs reprises la formation d'une amicale de sous-officiers et gradés de réserve à Mouvaux, en vue de la création d'une école de perfectionnement, est maintenant un fait accompli.

L'autorité militaire attire l'attention de tous les gradés de réserve sur l'intérêt que présente les écoles de perfectionnement. Ceux qui n'auraient pas encore envoyé leur adhésion peuvent se faire inscrire et obtenir tous renseignements au Café des Trois Suisses, 88, rue de Roubaix.

**État Civil. .. Naissances.** — Bernadette Lamarque, boulevard Carnot, 87. — Marie-France Toulemonde, rue Faidherbe, 75.

Décès. — Hoc, née Delannoy, 59 ans, rue Jean-Jaurès, 3.

## BOUSBECQUE

### LE CONCOURS INTERNATIONAL DE CHIENS DE DEFENSE

C'est au stade de la rue Saint-Joseph que s'est déroulée avec grand succès ce concours organisé par le club local « Les Mordants », sous le patronage du club Saint-Hubert du Nord.

21 des meilleurs sujets ont subi les épreuves du concours. En voici le palmarès : 1. Woolf, à M. Debœuf, de Bousbecque (366,10) ; Kirby, à M. Guilbert (365) ; 3. Siki, à M. Delcaille (341,50) ; 4. Jacquie, à M. Fremeaux (340,75) ; 5. Blieck, à M. Malfait (333,25) ; 6. Joli, à M. Carton (311,25) ; 7. Nora, à M. Degryse (310) ; 8. Idaro, à M. Larylière (305,50) ; 9. Duc, à M. Debock (304,50) ; 10. Génie, à Lesieure (285,50).

Les numéros de la tombola sortis au tirage au sort sont les suivants :

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 209 | 205 | 564 | 153 | 274 | 1432 | 240 | 45 |
| 493 | 1219 | 904 | 1434 | 716 | 1262 | 517 | 300 |
| 341 | 420 | 1004 | 874 | 954 | 2 | 1380 | 438 |
| 783 | 532 | 780 | 237 | 570 | 858 | 1049 | 586 |
| 482 | 1399 | 321 | 394 | | | | |

**Jardins Ouvriers Bousbecquois.** — Les inscriptions pour le concours des plus beaux jardins et pour l'exposition des plus beaux légumes seront reçues jusqu'au 15 juin.

**État Civil.** — Naissance : Denis Dalle, rue du Maréchal Foch, 17.

Publication : Jacques Lauwers, à Ypres et Jeanne Vuylstecke.

## NEUVILLE-EN-FERRAIN

**Consultation des Nourrissons.** — Ce jeudi 2, à 15 h., à l'école de garçons, rue d'Halluin.

**Vaccination antivariolique.** — Une séance de vaccination gratuite aura lieu ce jeudi 2 juin, à 15 h., à l'école de garçons, rue d'Halluin, pour les enfants de la première année et ceux n'ayant pas encore été vaccinés. Cette vaccination est obligatoire.

**Musique municipale.** — Répétition générale ce jeudi 2 juin, à 20 h., au siège.

**État Civil.** — Jacques Verstaevel, rue rue d'Halluin, 42.

Décès. — Silvie Leenknegt, 30 ans, rue du Bailly, 3.


Les Machines à coudre PFAFF et ATHOS sont en vente chez H. DESPLECHIN 34, rue Verte Tg. - Tél. 16.18
3106


## LINSELLES

### PERMANENCE DE M. G. DECLERCQ, DÉPUTÉ

M. Gilbert Declercq, député de la dixième circonscription, se tiendra à la disposition des habitants de Linselles, samedi 4 juin, de 15 h. 30 à 16 h. 30, à l'estaminet Dhaennens, rue de Roubaix, 19.

**Quartier de la Vignette.** — La société cycliste organise pour le lundi de la Pentecôte un grand carrousel pour tous les amateurs, doté de 110 fr. deprix.

Départ le matin, à 9 h. Inscriptions café du Vert Feuillage jusqu'à 11 h. Mise à 1 fr. à volonté.

MOUSSALLI-NOVOL
93, rue du Collège, ROUBAIX.
3516


## MARCQ-EN-BARŒUL

### DES VOLS SUR LES CHANTIERS DE L'AÉROPORT

Mardi, dans la soirée, l'agent Fack, de la police locale, cueillait, dans le kiosque situé sur la Grand Place, le nommé Weyn Albert, âgé de 33 ans, domicilié à **Roubaix**, 4 ter, rue Jules-Guesde. M. Weyn, qui était en état d'ivresse, avait fait une chute de vélo et s'était blessé assez fortement à la figure et c'est pour cela qu'il s'était réfugié dans le kiosque. Il fut emmené au commissariat de police. D'autre part, M. le commissaire de police fut prévenu, hier mercredi, que M. Weyn avait à son actif plusieurs vols commis sur les chantiers du nouvel aéroport en construction ; il avait notamment soustrait une tenue de toile bleue, des bottes en caoutchouc, une montre d'une valeur de 400 fr. et divers objets. Il sera poursuivi pour ces méfaits.


Achetez les bonnes CHAUSSURES « JEM » à TOURCOING, la marque de confiance et de qualité, vendues aux prix les plus bas de la Région !
à l'USINE, 77, rue des Poutrains
à la Succursale, 55 bis, rue Saint-Jacques.
4025


# LILLE

## AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

*Dans la malle arrière.* — Le 7 juillet 1936, vers 17 h., le Tour de France Cycliste venait de passer à *Lille*. Il y avait une circulation intense. A l'angle des rues Faidherbe et des Ponts-de-Comines, une voiture automobile s'arrêtait pour permettre à des piétons de traverser la chaussée. Derrière cette voiture, en survint une autre, conduite, paraît-il, par Louis Stockleit, 30 ans, marchand forain à Lille, 9, rue Eugène-Jacquet, laquelle vint heurter la voiture qui était à l'arrêt, défonçant la malle arrière et le pare-choc. Stockleit disparut aussitôt après le choc.

Poursuivi pour délit de fuite, Stockleit, qui ne reconnaissait pas les faits, a été condamné à 1 mois d'emprisonnement avec sursis et 50 fr. d'amende.

*Dans le sac de l'ouvrière.* — Ayant constaté des vols dans leur usine, les Etablissements Agache donnèrent des instructions à un contremaître pour exercer une surveillance particulière. Le 19 octobre, à la sortie de 17 h., ayant eu des doutes sur une ouvrière, le contremaître invita la femme Suzanne Louy, 29 ans, demeurant à *Marcq-en-Barœul*, 8 rue Jean-Jaurès, à vider le contenu de son fourre-tout. Celui-ci contenait onze bobinos de banc fileur d'une valeur approximative de 36 francs.

8 jours d'emprisonnement avec sursis.

*L'épuration se poursuit.* — Expulsé de France par arrêté du 26 mai 1926, François Ganz, 34 ans, sujet italien, ouvrier agricole, était revenu sur le territoire français, élisant même domicile à *Annappes*. Le 20 mai 1938 il était appréhendé par la gendarmerie.

Conformément au décret-loi du 3 mai 1938, Ganz a été condamné à 1 an d'emprisonnement.

*En chemin de fer.* — André Lenotte, 19 ans, apprenti ajusteur à *Lille*, 35, rue Saint-Sauveur, a voyagé le 31 octobre dernier de Paris à Saint-Just, sans billet régulier. 25 fr. d'amende par défaut.

*En revenant d'Espagne.* — Henri Lebrun, 25 ans, dégorgeur, 25, rue du Chemin Vert, à *Neuville-en-Ferrain*, s'engageait le 2 janvier 1937, à la 12e brigade internationale pour faire la guerre d'Espagne. Quant il revint en France, il n'avait plus sur lui ses papiers militaires, de sorte que lorsque la gendarmerie lui demande de présenter son fascicule de mobilisation, il ne put y satisfaire. Le fait de ne pas avoir représenté ce fascicule constitue un délit prévu et puni par l'article 2 de la loi du 8 juillet 1934. Le Tribunal a condamné Lebrun à 8 jours d'emprisonnement.

*Intempérant.* — Edouard Mesdag, 53 ans, manœuvre à *Lille*, 23, rue Mahieu, a été trouvé en état d'ivresse manifeste. Comme il était en état de récidive, il a été condamné à 15 jours d'emprisonnement et 50 fr. d'amende.

*Le bien d'autrui.* — Gaston Rombeau, 39 ans, charretier à *Lille*, 47, rue Masséna, avait formé opposition à un jugement le condamnant à 2 mois d'emprisonnement pour avoir dérobé une bâche. Le Tribunal a ramené la peine à 8 jours d'emprisonnement.

*Soyez en règle.* — 25 fr. d'amende par défaut à Louis Durand, 27 ans, transporteur à *Roncq*, 288, rue de Lille, qui avait effectué un transport de 5.000 kilos de bruit avec un véhicule dont la carte n'autorisait pas le transport de cette marchandise.

— 50 fr. d'amende à Marcel Beauduin, 44 ans, cabaretier à *Marcq-en-Barœul*, 380, rue de Menin, qui a vendu des boissons alcooliques alors que la licence dont il était titulaire ne l'y autorisait pas.

— 25 fr. d'amende à Georges Van Quickenborne, entrepreneur de transports internationaux, demeurant à Courtrai, 17, rue de Moorseele, qui le 21 septembre 1937, à *Halluin*, a effectué un transport de marchandises alors qu'il n'en était pas autorisé par les cartes de transports publics, contrevenant ainsi au décret de coordination des transports.

— 25 fr. d'amende à Léon Houzé, 34 ans, chauffeur à la Cie du Nord, 2, rue de la Féerie, à *Lomme*, et 16 fr. de dommages-intérêts à la Fédération Nationale des Sociétés Colombophiles de France, pour ouverture d'un colombier sans autorisation et détention de pigeons voyageurs non bagués.

— 16 fr. d'amende à Jean Caroni, entrepreneur à *La Madeleine*, 257, avenue de la République, pour avoir employé un ouvrier étranger non muni de la carte d'identité exigée par la loi.

— 4 amendes de 5 fr. au même qui a employé quatre ouvriers contrairement aux règlements.

— 16 fr. d'amende avec sursis à Joseph Pekre, 48 ans, négociant en papier à *Tourcoing*, 21, rue Sainte-Barbe, pour infraction au code du travail.

— 16 fr. pour même délit à Charles Fournie, 44 ans, entrepreneur à *Fâches*, 99, route de Douai.

— 16 fr. d'amende à Emile Leclercq, 43 ans, entrepreneur de transports à *Roubaix*, 2, rue Deregnaucourt, et à Emile Dejode, 54 ans, entrepreneur audit lieu, pour avoir effectué un transport de marchandises avec un véthicule ne possédant pas de carte de transport public.

*Affaires diverses.* — 6 mois de prison à Emile Locment, 28 ans, métallurgiste à *Croix*, 16 bis, rue Négrier, qui avait déjà encouru la même peine par défaut, pour vol et bris de clôture. Il avait dérobe un poste de T.S.F. à M. Coquant et brisé un carreau à l'habitation de la dame Gabine.

— 25 fr. d'amende et 5 fr. à Stéphane Dombrowski, 50 ans, chauffeur à *Lille*, 147, rue de l'Arbrisseau, pour avoir refusé d'obtempérer à une sommation faite par les gendarmes, et pour contravention au code de la route.

### PETITES NOUVELLES

**Une Tourquennoise renversée par un cycliste.** — Hier, à 18 h. 55, M. Jacques Blanc, 19 ans, étudiant en médecine, demeurant 38, place Alexandre-Dumas, à Lille, qui circulait rue Faidherbe à bicyclette, a renversé Mme Thuilliez, 59 ans, domicilié 17, rue du Moulin, à **Tourcoing**.

Cette dame a reçu les soins du docteur Tilliez, de Lille, et a été conduite ensuite chez son gendre, à Marcq-en-Barœul. Elle n'a été que très légèrement blessée. Une enquête a été ouverte par M. Vaccaro, commissaire.


MALGRÉ LA HAUSSE et les DIFFICULTÉS, VOUS TROUVEREZ, POUR VOS MOBILIERS, LES PRIX DIRECTS DE GROS, VENDUS SANS INTERMÉDIAIRE ET PAS DE BLUFF, MAIS TOUJOURS DES PRIX ET DE LA QUALITÉ chez :

LERUSTE 61, Rue St-Jacques prolongée Tourcoing

OU VOUS TROUVEREZ LE PLUS GRAND CHOIX ET OU LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ. ENTRÉE LIBRE ACTUELLEMENT ! GRAND SACRIFICE SUR TOUS LES MODÈLES DE CHAMBRES ET SALLES VENDUS A TOUTE OFFRE ACCEPTABLE.

La Maison demande un bon Contremaître pour les machines et un bon Tapissier

*Ne pas confondre : 61, Rue Saint-Jacques prolongée*

3512


# EN BELGIQUE

## APRÈS 24 ANS DE SÉPARATION DEUX ÉPOUX SE RENCONTRENT DANS UN CAFÉ, A MOUSCRON

Une dame de **Mouscron**, demeurant rue du Nouveau-Monde, en entrant lundi soir dans le Café de la Gare, place de la Gare, se trouva tout à coup en face de son mari, qu'elle n'avait plus vu depuis 24 ans. Ils étaient restés sans nouvelles l'un de l'autre depuis le début de la guerre.

## LE CONGRÈS DES FEMMES PRÉVOYANTES SOCIALISTES DE LA FLANDRE OCCIDENTALE A MENIN

Dimanche dernier a eu lieu à Menin le grand Congrès provincial des femmes socialistes, auquel participèrent des milliers de femmes de tous les coins de la province.

A partir de 9 h., commença l'arrivée des autobus qui furent très nombreux, notamment huit venant de Bruges. A 10 h., eut lieu la réception à la Maison du Peuple du Centre par M. Auguste Debunne, bourgmestre de la ville, député, qui souhaita la bienvenue aux milliers de femmes arrivées de tous les coins de la province.

Le premier adjoint, M. Robert Detaevernier donna un aperçu sur les travaux d'urbanisme que l'administration communale a réalisée en la ville ouvrière.

Mme Marie Dekeyser, d'Ostende, au nom de la Commission provinciale, remercia chaleureusement la municipalité pour cette réception. Après quoi eut lieu la visite de l'école communale moderne de la Cité-Jardins Notre Village et du nouvel établissement de natation.

A 14 h. 30 se déroula une grande manifestation. On remarquait en tête : Mmes Blume Mathilde, Vandemeulebroucke, Sirène Blieck, E. Steux, etc.

Dans le cortège on notait de fortes délégations de Bruges, Thourout, Blankenberghe, Uitkerke, Heyst, Zeebrugge, Cnocke, Ostende, Roulers, Thielt, Wervicq, des arrondissements, Roulers, Thielt, Ypres, Courtrai, Vevelghem, Bisseghem, Reckem, etc. Les corps de musique de Menin, Roulers, Wervic, Vevelghem, Reckem, etc. Sur la Grand' Place, où se fit la dislocation du cortège, Mme Sirène Blieck prit la parole. Son discours fut suivi de ceux de Mme Blume, M. Aug. Debunne, bourgmestre-député et Mme Vandemeulebroucke.

Ensuite, la secrétaire provinciale, Mme Sirène Blieck procéda à la remise du drapeau provincial à la section de Roulers, qui a obtenu le meilleur résultat.

La fête se termina par une soirée récréative à la Maison du Peuple.

## LA TENTATIVE DE MEURTRE DE PECQ

Nous avons relaté, il y a quelques jours, l'attentat dont fut victime M. Georges Ghilbert, habitant avec son père au hameau des Quatre-Moulins. Le père Gustave Ghilbert avait, au cours de la nuit, asséné deux violents coups de maillet sur la tête de son fils endormi, qui s'était réfugié chez sa sœur. Appréhendé par la gendarmerie, Gustave Ghilbert avait déclaré ne se souvenir de rien et avoir accompli son acte en dormant. Il avait été laissé en liberté provisoire malgré les déclarations accablantes de son fils. Interrogé à nouveau par M. Lhoir, juge d'instruction à Tournai, il vient de declarer avoir effectivement voulu tuer son fils. Gustave Ghilbert a été mis en état d'arrestation pour tentative de meurtre. D'autre part, le juge d'instruction a également signé un mandat d'arrêt contre la nommée Armande Spinnewinne, exploitant un café situé à proximité de la demeure de Gustave Ghilbert. Cette dernière pourrait avoir une part de responsabilité dans la préméditation du crime.

Gustave Ghilbert aurait agi par cupidité. Son fils ayant gagné, il y a quelques années une somme assez importante placée en banque, on croit que le meurtrier a voulu supprimer son fils, croyant pouvoir obtenir cette somme par héritage.

## HERSEAUX

### LA DUCASSE DES HAMEAUX DU HAM ET DE LA BROCHE DE FER

La ducasse annuelle des hameaux du Ham et de la Broche de Fer se déroulera les 4, 5, 6 et 7 juin. Le Comité organisateur a élaboré le programme des festivités qui se dérouleront à cette occasion.

Samedi 4. — A 20 h., feu d'artifice. Concert promenade avec le concours des sapeurs pompiers du quartier.

Dimanche 5. — Concours franco-belge de pigeons sur Clermont. En loges chez E. D'Huyvetter « Au Maneken Pis » ; à 10 h., installation des bourgmestre et échevins de la commune libre ; à 11 h., couronnement de la Muse, Mlle Jeanne Dericke, et de ses demoiselles d'honneur : Mlles Georgette Durdu et Jacqueline Durenne. Cette réunion se déroulera chez M. A. Lippens, à la Commune Libre.

A 15 h., cortège humoristique. Ballade dans le quartier avec le concours de sociétés musicales, du char de la Muse, du corps des sapeurs-pompiers, du Conseil communal de la Commune libre. Il y aura également les Noces de Rin-Tin-Tin.

A 16 h., inauguration des nouveaux boulevards, etc.

Pendant ces jours de liesse, des jeux divers seront organisés dans les cafés du quartier.

Lundi 6 juin. — Grande Braderie dans la rue de la Broche-de-Fer ; à 10 h., démonstration de chiens de défense par le Club « L'Initiation Herseautoise ». Concert ambulant durant la matinée ; à 17 h., course cycliste de 40 km. réservée aux débutants âgés d emoins de 18 ans.

Mardi 7. — Dans l'après-midi, jeux divers réservés aux enfants. Le soir, ascension du ballon « Maneken Pis » piloté par Lippens et Marcel Lecron.

## MENIN

### *Grande Krmesse du Hameau « Les Baraques »*

La grande kermesse annuelle du populeux quartier frontière des « Baraques » aura lieu les 4, 5, 6, 7 et 8 juin.

Samedi, à partir de 18 h., grand radio-crochet pour amateurs, au Café Anglo-Belge ; à 18 h. 30 et 19 h., concours de manille « Au Repos des Voyageurs » et au local « Le Prolétaire ». A 20 h. 30, grand concert artistique par la Symphonie « En Avant », sous la direction de Mlle Suzanne Bosteels, professeur à l'Ecole communale de Musique.

Dimanche 5 juin, à 17 h. 30, concert par l'Harmonie « Concordia » d'Halluin. A 19 h., concert par la « Philharmonie » d'Halluin et, à 20 h. 30, par l'Harmonie populaire St-Joseph.

Lundi 6 juin. — Depuis 7 h., braderie rue de Bousbecque ; de 9 à 11 h., concours colombophile ; à 14 h., concours de 421 au « Palais de la Bière » ; à 21 h., concours de jeu de fléchettes au « Café Cambrinus » ; à 18 h. 30 et 20 h. grands concerts donnés par la Société Royale Philharmonique et l'Harmonie Populaire Saint-Joseph.

Mardi 7 juin, course cycliste pour débutants : 900 fr. de prix, coupe et de nombreuses primes ; à 20 h., concert artistique par l'Harmonie ouvrière « Le Devoir ».

ercredi 8 juin, concours colombophile sur Clermont et Arras.

## COURTRAI

### L'ÉPILOGUE DU GRAVE ACCIDENT DU PASSAGE A NIVEAU DE SAINT-DENIS-WESTREM

On se souvient du grave accident qui s'est produit, le 1er décembre 1937, au passage à niveau de Saint-Denis-Westrem, et qui coûta la vie à un père de famille, M. Gaston Lemaire, de Cuerne-lez-Courtrai.

Cette affaire est venue récemment devant le tribunal correctionnel de Gand. La société des chemins de fer belges a été déclarée civilement responsable ; le garde-barrière, M. Van Wassenhove, a été condamné à 350 francs d'amende et 15 jours de prison avec sursis.


CHAUSSURES "NINA"
118, Rue Archimède - ROUBAIX (Rue aboutissant à la Rue de l'Alma)

SOULIERS fantaisie avec appareils pour pieds sensibles DAMES ..... 57 Fr.
SOULIERS noir et couleur pour HOMMES à partir de ..... 59 Fr.
CHARLES IX et décolleté fantaisie DAMES ..... 30 Fr.
SOULIERS lanières cuir tressé ..... 39 Fr.
GRAND CHOIX de SOULIERS Première Communion
MARTINIQUAISES talons bois DAMES ..... 12.50
PANTOUFLES, SANDALETTES, etc... etc..., à des prix intéressants

Même Maison : 80, Rue de la Croix-Rouge – TOURCOING


# DERNIÈRE HEURE

## Pour un rajustement de 10 % des traitements des fonctionnaires

### Une proposition des membres communistes de la commission des finances sera examinée vendredi

Voici le texte de la proposition de résolution que les membres communistes de la Commission des Finances ont déposée cet après-midi et qui sera examiné vendredi :

« La Commission des Finances de la Chambre des Députés invite le Gouvernement à déposer et faire voter avant la clôture de la présente session, un projet de loi accordant satisfaction aux revendications des fonctionnaires comportant dans le respect des droits des retraites, un rajustement des traitements de 10 % avec rajustement des petits traitements ».

M. Cogniot a indiqué à la Commission, les raisons qui motivent le vote d'urgence de cette résolution. Il a insisté tout particulièrement sur la révalorisation indispensable des petits traitements. Il a indiqué que les revendications des serviteurs de l'Etat étaient loin d'être exagérées puisque l'augmentation de 10 % qu'ils réclament ne révalorise pas totalement leur traitement.

## LA PROTECTION DE L'INDUSTRIE des tulles et dentelles

La Commission du Commerce de la Chambre a adopté une proposition tendant à protéger la fabrication de la dentelle à la main. Elle a adopté également un rapport de M. BECQUART, invitant le Gouvernement à prendre toutes mesures utiles pour sauver de la ruine l'industrie des tulles et dentelles mécaniques et préserver les métiers de la destruction.

Son Bureau fera demain une démarche pressante auprès du ministre du Commerce pour attirer son attention sur l'urgence des mesures à prendre pour la sauvegarde de cette industrie et sur l'intérêt qu'il y aura à affecter une large partie des créidts qui vont être incessamment votés par le Parlement pour l'aide aux commune, aux villes de **Calais, Caudry**, Limoges et en général à toutes les villes industrielles « sinistrées ».

## LES DERNIERS COURS

*COTONS*

*Liverpool, 1er.* — Importations : 3.210 balles ; Américain, hausse 9 ; Brésilien, hausse 9 ; Egyptien Sakellaridis, hausse 3 ; Upper, hausse 7 ; Giza, hausse 3.

*Neu-Orléans, 1er.* — Midd. Upl. : disp., 806 ; janv., 808 ; mars, 814 ; mai, 817 ; juillet, 803 ; oct., 806-07 ; déc., 809-08.

*New-York, 1er.* — Midd. Upl. : mars, 801 ; avril, 803 ; mai 805 ; juin, 786 ; juillet, 789 ; août, 790 ; sept., 792 ; oct., 793-95.

### *Dernière Heure Sportive*

## A DANNEELS, LA 4me ÉTAPE DU TOUR DU SUD-OUEST

Voici le classement de la quatrième étape du Tour du Sud-Ouest qui s'est disputée sur le parcours Montauban-Bergerac, soit 190 km. : 1er, Gustave Danneels, en 4 h. 55' 42" ; 2e, Marcel Van Houtte, à deux longueurs ; 3e, Bon Ventura ; 4e, Jean Fréchaut ; 5e, Pierre Troch ; 6e, Horne ; 7e, Georges Lachat ; 8e, Geets, tous même temps.

## A LA COMMISSION DES FINANCES

Au début de la réunion de la Commission des Finances de la Chambre, le président M. Vallière a souhaité la bienvenue à MM. Piétri et Niel, nommés membres de la Commission en remplacement de MM. Paul Reynaud et Mandel devenus ministres.

La Commission a émis ensuite un avis favorable au projet concernant la mise « hors cadre » des Préfet, Sous-Préfets et secrétaires généraux en diminuant toutefois les crédits prévus dans le but de réduire de 2 unités le nombre des fonctionnaires hors cadre indiqué au projet.

Elle a ensuite adopté avec quelques modifications les conclusions du rapport de M. J. Schmidt, rapporteur général sur le projet de loi portant, ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1937 au titre du budget général et des budgets annexes.

La Commission des Finances a décidé d'examiner vendredi prochain une motion de M. Cogniot et plusieurs de ses collègues communistes, tendant à inviter le Gouvernement à faire voter, avant la clôture de la session, le rajustement des traitements des fonctionnaires et agents des services publics. Elle entendra, d'autre part, le ministre des Travaux publics sur la question de la coordination des transports ferroviaires et routiers.

### LA GUERRE D'ESPAGNE

## PRAGUE VA NOMMER UN AGENT GÉNÉRAL auprès de Salamanque

Prague, 1er. — Le communiqué officiel suivant a été publié cet après-midi à Prague :

Le 31 mai 1938 a eu lieu au Ministère des Affaires Etrangères un échange de notes avec le plénipotentiaire du Gouvernement du Général Franco. Ces notes traitent de la nomination réciproque de représentants dont le titre officiel est celui d'agents généraux et dont la tâche sera de développer les relations économiques entre les deux pays et de sauvegarder les intérêts des nationaux pour cette raison, les agents exerceront des fonctions consulaires.

## LES BOMBARDEMENTS DES NATIONALISTES contre la population civile

### L'ambassadeur d'Espagne a fait une démarche au Foreign Office

Londres, 1er. — Au cours de l'entretien qu'il a eu hier avec Lord Halifax au Foreign Office, M. De Azcarate a attiré l'attention du Secrétaire d'Etat, sur la grave situation créée par la reprise des bombardements nationalistes effectués contre les populations civiles.

Depuis le mois de février, le gouvernement républicain s'était abstenu d'effectuer aucune action de représailles, confiant dans l'action internationale qui allait être entreprise pour prévenir le retour de ces atrocités.

On a tout lieu de penser que l'Ambassadeur d'Espagne a reçu l'assurance que le Gouvernement Anglais continuerait d'user de toute son influence pour mettre un terme aux bombardements aériens des populations civiles.

Il est entièrement inexact, comme l'a prétendu un journal du matin, que M. De Azcarate ait envisagé avec son interlocuteur l'éventualité d'exécuter des prisonniers nationalistes pour répondre à l'action de l'aviation au service des nationalistes.

## TOURNAI

**Un vol à l'église d'Allain.** — Vers 23 h., le curé de l'église d'Allain, ayant dû se rendre à l'église pour y prendre certains objets pour porter le viatique à une personne du hameau, remarqua que l'une des portes était entr'ouverte. Entrant dans l'église, il constata que les troncs avaient été fracturés et vidés de leur contenu d'ailleurs peu important. Le curé téléphona à la police, qui procéda immédiatement à une enquête, laquelle, jusqu'ici, n'a amené aucun résultat décisif.

**Ordres judiciaires.** — Par arrêté royal du 30 mai, est nommé huissier près le tribunal de première instance de Tournai, M. A. Prouvost, candidat huissier à Tournai.

## WEVELGHEM

### MORT D'UN PHILANTHROPE

Aujourd'hui jeudi 2 juin, à 10 h., auront lieu les funérailles de M. Henri Goethals, né à Cuerne, le 15 juillet 1874 et décédé en son domicile, rue de Lauwe, 55.

Le défunt était membre de la commission de l'Harmonie Royale l'Union de Wevelghem, dont il était un grand protecteur.

M. Henri Goethals était connu dans toute la commune sous le nom de « Peter Goethals » (Le Parrain Goethals). Depuis quelques années, il avait accepté bénévolement d'être parrain d'une cinquantaine d'enfants à Wevelghem.

Sa mort sera unanimement regretté, car il jouissait de l'estime et de la considération générales.

Réunion des membres de l'Harmonie l'Union, à 9 h. 30 au local « La Concorde ».

## WEVELGHEM-LEZ-MENIN

**Mauvaise chute d'un patineur.** — Alors qu'il se livrait aux joies du patinage à roulettes dans un établissement de la rue du Tissage, M. André Melaerts âgé de 39 ans, ouvrier en fabrique, demeurant 41, rue du Tissage, a fait une chute et s'est fracturée la jambe droite.

## GHELUWE-LEZ-MENIN

### *Un hangar détruit par le feu*

Vers 23 h., pour une cause encore indéterminée, le feu s'est déclaré à un grand hangar appartenant à M. Georges Deltour, cultivateur, et situé à une soixantaine de mètres de la ferme

En peu de temps, le hangar, qui renfermait des récoltes, camions et plusieurs machines agricoles, ne formait plus qu'un énorme brasier.

Tout le bâtiment et son contenu ont été détruits par le feu.

Les dégâts sont très élevés.

## VICHTE-LEZ-COURTRAI

### UN INCENDIE DANS UN TISSAGE

Un incendie s'est déclaré dans un tissage appartenant à M. Paul Deroost, bourgmestre de la commune. Une quinzaine de métiers ont été anéantis par le feu. Les dégâts sont très importants. L'incendie serait dû à un court-circuit.

## RECKEM-LEZ-MENIN

**Un cheval prend le mors aux dents.** — Dans la matinée, M. H. D'Halluin, négociant, demeurant rue de Mouscron, à Menin, voulut sortir avec un cheval de course attelé, lorsque tout à coup le cheval prit le mors aux dents et courut dans la direction de Reckem.

M. D'Halluin, qui au moment de la fuite de son cheval avait voulu arrêter la bête, fit une chute et se blessa aux mains.

Un brigadier de la douane réussit non sans peine à arrêter le cheval emballé, non loin de la rue du Carrefour, alors qu'une roue était déjà enlevée du léger attelage.

## *LA VIE CORPORATIVE*

A TOURCOING. — **Une réunion du Syndicat professionnel des Cheminots (C.F.T.C.)** : On communique que : Le 29 mai au siège des Syndicats libres de Tourcoing les cheminots de la C.F.T.C. se réunirent sous la présidence de M. Fr. Deprince, secrétaire.

M. Pierre Scohy de la commission des jeunes, exposa la situation des jeunes cheminots et termina par un appel aux anciens pour qu'ils aident dans leurs revendications. M. Delvallez parla de la convention collective.

La question de l'économat fut discutée également et l'ordre du jour suivant fut adopté à l'unanimité :

« Les cheminots du syndicat professionnel de Tourcoing, réunis le 29 mai 1938 : Emus par les attaques de plus en plus vives dirigées contre les économats de chemin de fer ; S'élèvent énergiquement contre toute mesure qui tendrait à leur suppression ;

» Ils rappellent les votes émis par les cheminots en faveur du maintien des économats et ne peuvent admettre qu'à a faveur d'un décret-loi, on prononce définitivement leur abolition.

» Les Economats n'échappent ni aux impôts sur le chiffre d'affaires, ni aux frais de transport et ne peuvent constituer, par conséquent pour le commerce, une concurrence injustement favorisée.

» Ce n'est pas au moment où tous les prix augmentent sans cesse que l'on doit supprimer cet avantage aux cheminots, alors que